

Les travaux de connaissance du milieu carcéral qui s'inscrivent dans une perspective scientifique sont relativement rares. À l'occasion du recensement de la population de mars 1999, près de 400 000 hommes et femmes ont rempli un bulletin sur le thème de leur «histoire familiale », incluant des questions sur leurs origines, leurs enfants, leurs beaux enfants et leurs petits-enfants, leurs périodes de vie en couple et leur parcours social, ainsi que sur les langues d'usage au sein de leur famille, nationales et régionales. Ces informations ont été recueillies auprès de 380 000 personnes vivant en ménage ordinaire mais aussi auprès de personnes vivant en communauté, dont, pour la première fois, 1 700 détenus de sexe masculin, rendant ainsi possible la comparaison des histoires familiales des détenus avec celles des autres hommes.

Grâce à un partenariat étroit entre l'Insee et l'administration pénitentiaire, un échantillon représentatif de détenus incarcérés dans 28 établissements a pu être interrogé par des enquêteurs, de façon discrète et anonyme. Les premiers résultats de cette enquête ont été publiés en 2000, et le fichier complet a été mis à la disposition des chercheurs, comme celui de l'enquête en ménages ordinaires. L'examen des différences entre cette enquête et les travaux les plus courants en matière de criminologie permet de dégager les problématiques sur lesquelles ouvre ce travail.

À la différence des études généralement effectuées dans le cadre des recherches en criminologie, cette enquête ne s'intéresse pas au type de comportement qui conduit en prison. À la différence des recherches réalisées au sein des établissements d'enfermement, elle ne s'intéresse pas à la vie en réclusion. En revanche, elle apporte des éléments de réponse à des questions laissées en suspens depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à un moment où on voit apparaître pour la première fois en France un projet de législation spécifique pour définir « le sens de la peine » et réorganiser les conditions de vie derrière des barreaux.

### **Que sait-on de la population carcérale ?**

Alors que depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la population des détenus avait connu une longue phase de décroissance, la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle a été marquée par une période « d'inflation carcérale » sans précédent. Dans les vingt-cinq dernières années, elle s'explique essentiellement par l'allongement de la durée moyenne de détention et la très forte augmentation du nombre de condamnés devant purger de longues peines. Depuis 1994, néanmoins, le nombre d'incarcérations ne cesse de décroître, en raison de la baisse des entrées en détention provisoire qui en représentent aujourd'hui les trois quarts. Cette diminution porte uniquement sur les incarcérations pour délit, qui justifient neuf incarcérations sur dix. La détention concerne principalement des hommes jeunes et socialement peu insérés.

### **Les hommes incarcérés et leurs familles**

Les jeunes hommes sont sur représentés parmi les détenus : un détenu sur cinq a moins de 25 ans, contre un adulte sur dix. Entre 22 et 30 ans, plus de cinq hommes pour mille vivent en prison. Les hommes nés à l'étranger sont deux fois plus nombreux en prison que dans l'ensemble de la population adulte.

Un détenu sur deux est incarcéré depuis moins d'un an. L'ancienneté moyenne de la détention augmente avec l'âge : un détenu de moins de 25 ans sur cinq seulement est incarcéré depuis plus de douze mois, contre un sur trois parmi ceux qui ont plus de 50 ans.

Au total 320 000 adultes - soit 0,7% de la population de plus de 18 ans - sont concernés par la détention d'un proche, qu'il s'agisse d'un conjoint, d'un parent, des frères et sœurs ou des enfants ou

beaux-enfants de plus de 18 ans. De plus, 63 200 enfants mineurs ont un père, un beau-père ou un grand-père en détention.

Au moment de l'enquête, un détenu sur cinq suivait une formation. Les détenus incarcérés pour une longue peine suivent plutôt des formations diplômantes ou qualifiantes. Ceux qui ont le plus faible niveau d'études initiales suivent plutôt une formation scolaire.

## **Les détenus ont des vies de couples précoces et instables**

Les hommes actuellement détenus ont connu des vies de couple plus précoces mais aussi plus instables que les autres hommes. Ils se sont mis en couple en moyenne deux ans plus tôt et déclarent vivre ou avoir vécu plus souvent une deuxième union. Ces caractéristiques s'observent dès avant l'incarcération ; celle-ci ne fait donc qu'accentuer la plus grande fragilité des couples mais sans en être manifestement la seule cause. Cette forte instabilité due à un plus grand nombre d'unions et de ruptures les conduit aussi plus souvent à souffrir de solitude. Le profil de leurs compagnes renforce la complexité de leur parcours conjugal : d'origine socialement comparable, elles aussi ont vécu plusieurs unions et ont souvent la charge de plusieurs enfants.

## **La descendance des hommes détenus**

Les détenus sont aussi souvent pères que les autres hommes et ils ont un plus grand nombre d'enfants. Cependant, plus que l'importance de leur descendance, c'est le calendrier de réalisation de celle-ci qui distingue les hommes détenus des autres hommes du même âge : ils ont été pères plus jeunes. Mais la détention interrompt leur vie féconde. En raison de leur vie conjugale complexe et elle aussi précoce, les détenus ont élevé des beaux-enfants plus souvent que les autres hommes.

## **Recompositions familiales, fragilisation sociale et incarcération**

Les hommes détenus sont, plus souvent que les autres, enfants d'ouvriers ou d'indépendants, nés à l'étranger et issus d'une famille très nombreuse. Ils ont terminé leurs études et quitté le domicile parental précocement. L'âge de fin d'études est, avec l'âge, leur facteur de différenciation le plus important : les détenus sont principalement des jeunes ayant interrompu précocement leurs études. Soit ils n'ont jamais travaillé ou ne déclarent pas de profession précise, soit ils sont ouvriers ou indépendants. Le fait d'avoir des beaux-enfants apparaît comme un indicateur parmi d'autres de fragilité par rapport au risque de détention.

Quand ceux-ci vivent au sein du ménage, le risque d'incarcération ne s'accroît pas. En revanche, la séparation d'avec ses enfants ou ses beaux-enfants apparaît comme une caractéristique des détenus. Les ruptures familiales, surtout celles qui impliquent des enfants et des beaux-enfants, sont fréquentes dans l'histoire des détenus.

## **L'entourage familial des hommes détenus âgés de plus de 50 ans**

Le nombre d'hommes détenus âgés de plus de 50 ans est en augmentation, d'une part parce que davantage de personnes sont incarcérées relativement tard dans leur vie, d'autre part parce qu'elles sont condamnées à de plus longues peines qu'auparavant qui les conduisent à vieillir en prison.

Ce vieillissement pose des difficultés nouvelles à l'administration pénitentiaire. Les établissements ne sont pas équipés pour recevoir des personnes âgées et le personnel n'est pas formé pour les accueillir. Les programmes de formation n'ont pas la même finalité que pour les plus jeunes.

Pour le ministère de la Justice, le maintien des liens familiaux en détention constitue désormais une priorité. L'enjeu concerne toutes les personnes détenues sans distinction d'âge. Toutefois, pour les détenus âgés, le maintien des liens est d'autant plus indispensable qu'ils ont plus de difficultés à nouer des relations et se trouvent plus isolés que les autres détenus.

Les personnes âgées libérées après de longues années de détention peuvent rencontrer de grandes difficultés à se réinsérer dans la vie sociale, notamment si elles sont dépourvues de famille et d'amis.

## **Les non-réponses en question**

2083 détenus avaient été sélectionnés pour participer à l'enquête. L'analyse des « taux d'échec » par établissements ne montre pas vraiment de différences importantes selon le type d'établissement (maison d'arrêt ou centre de détention). C'est davantage le contexte carcéral qui a pesé sur les refus ou les impossibilités à joindre les personnes sélectionnées. Les séparations familiales induites par l'incarcération, les problèmes de mémoire dans l'univers artificiel qu'est le monde carcéral, la volonté de préserver des informations et la complexité des trajectoires familiales permettent d'interpréter et de comprendre de nombreuses non-réponses.